

Cette cité-jardin aujourd'hui fondue dans le paysage urbain a marqué l'histoire des lieux mais aussi l'architecture. Comme dans bon nombre d'entreprises, les employés étaient logés dans des habitations spécifiques. Voici l'histoire d'une cité méconnue.

La cité-jardin de la Poudrerie

La «cité-jardin de Livry-Gargan» est une commande du Ministère de la Guerre à l'Office public d'HBM (Habitations à Bon Marché) de la Seine-et-Oise, ce dernier souhaitant «loger les ouvriers et employés de la Poudrerie de Sevran» (1).

La parcelle, délimitée par l'avenue de la Poudrerie et l'avenue Voltaire est modeste (6.800m environ, voir plan). Cependant, elle est déjà viabilisée et sa bonne desserte permet une économie du projet.

Comme l'indique le programme d'aménagement rédigé par l'architecte Hector Caignard de Mailly, «il a été adopté la disposition chère aux anglais [...] Les maisons seront groupées autour d'un espace libre central permettant aux jeunes enfants de jouer sous la surveillance facile des parents». Curieusement, Caignard de Mailly ajoute «cette disposition préconisée par tous les promoteurs des cités-jardins Henri Sellier, Benoît-Lévy, etc..., va évidemment à l'encontre de nos préjugés, mais est cependant à recommander vivement aux Offices puisqu'elle est plus agréable, plus esthétique et moins coûteuse que la création de rues nouvelles».

L'architecte crée ainsi 27 logements dans des pavillons groupés par deux, quatre ou

six, créant un clos et une petite place en cœur d'îlot. L'entrée du clos s'opère de manière discrète par une petite voie encadrée de deux pavillons en façade principale sur l'avenue de la Poudrerie. Au plus près de l'entrée de la poudrerie, il édifie enfin un magasin avec logement.

Les pavillons sont construits en brique enduite d'un crépi tyrolien de couleur ocre jaune. Les fondations et soubassements sont en meulière. Les couvertures sont en

tuile mécanique sur charpente bois. Le bon niveau de viabilisation permet d'offrir d'emblée des prestations de confort et d'hygiène pour chaque logement (tout à l'égout, gaz, «installation complète lumière dans toutes les pièces»).

La vie de la cité est paisible. Les habitants travaillent à la Poudrerie et tous se connaissent. Nous retrouvons la plupart des corps de métier : le garde, l'infirmier, le vaguemestre, l'ouvrier de fabrication, le magasinier,

Les jardins privés, entourés de clôtures basses, ont un rôle important pour la qualité de vie et la cohésion sociale.

Des événements festifs étaient organisés, comme la fête du 14 juillet dans les années 1950. On procédait à l'élection du maire de la Cité. Ce dernier, accompagné par le maire de la commune de Montmartre défilait avec son cortège dans les rues situées entre l'avenue de la Poudrerie et la place de la libération. Un bal clôturait la journée.



L'avenue de la Poudrerie hier et aujourd'hui sous le même angle. On reconnaît sur la droite le bâtiment de la coopérative.



La cité-jardins figure en jaune face à l'entrée de la Poudrerie. En rose est représentées les maisons des contre-maîtres.

L'office public d'HBM de la Seine-et-Oise et celui de la Seine ont réalisé environ 45 cités dispersées dans toute la région parisienne. Dans les Hauts-de-Seine, certaines ont bénéficié de politiques de réhabilitations volontaristes qui ont conduit à la réhabilitation globale des cités (Gennevilliers, Suresnes, ...) ; en Seine-Saint-Denis, des cités ont bénéficié de politiques d'entretien par le moyen de réhabilitations 'douces'



construire des immeubles en lieu et place. Le processus a déjà commencé, les locataires partants ne sont plus remplacés et les fenêtres des appartements vacants sont murées.

Cette cité qui fait historiquement partie de l'organisation sociale de la Poudrerie est inscrite dans l'atlas du patrimoine de la Seine-Saint-Denis. Sa valeur patrimoniale est reconnue par le bureau du patrimoine du département, l'inspectrice des sites de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie) et l'Architecte des Bâtiments de France qui ont proposé de l'inclure, avec les maisons des contremaîtres se trouvant en face, dans la réflexion qui devrait présider à l'extension du classement.

Précisons que la proximité de la Poudrerie ajoute encore une dimension supplémentaire à la conservation de ce patrimoine.

(1) Source Atlas du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis.

Ginette Baty-Tomkian, sociologue, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et chercheur dans le laboratoire IPRAUS-UMR 7136 et spécialiste des cités-jardins en France et dans le monde nous donne son avis.

«Aujourd'hui, les cités-jardins représentent un patrimoine original par les solutions urbaines qu'elles ont proposées et par la qualité de leur architecture. Dans la région parisienne, les cités-jardins sont très différentes les unes des autres, leurs caractères et leurs identités sont renforcés par des formes urbaines et architecturales qui les distinguent. Fruit des productions collectives, leur maintien dépend de leurs bailleurs et des municipalités. En ce sens, les gestions politiques locales sont déterminantes pour le respect de ce patrimoine. Reconnaître à chaque cité-jardin sa valeur exemplaire, décider de l'instituer en bien commun, marquer la séquence historique dans le mouvement ouvrier qu'elle incarne est une position qui devient de plus en plus consensuelle. Aujourd'hui, un siècle après l'apparition des premières cités-jardins, de nouvelles réalisations voient le jour, du Petit Béthény à La Haye, du projet Dauphinot (Reims) à la cité Jules-Nadi (Romans). La diffusion d'un modèle se poursuit, sous des formes différentes, témoignant de la richesse de la vie sociale et de l'art de vivre qui prévalent en ces lieux, à tous égards aussi loin des lotissements traditionnels que des grands ensembles de nos banlieues.»

Parc de la Poudrerie

N°10 - 2^{ème} semestre 2012
nouvelle série



La cité-jardin, un patrimoine en danger

p 4-5

Allee Eugène Burlot 93410 Vaujours Téléphone, répondeur : 01 48 60 28 58 / contact@apfp.fr

une élection pour quoi ? p 6-7



une exposition vivante p 10



un chantier international p 8



Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 3